



Le 22 Juillet 2014

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal qui a eu lieu jeudi 17 Juillet 2014 à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Elisabeth CELARD, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf Mme Vanessa BAZILE (procuration à M. Laurent DAVID), Mme Cathy COLEON LAYNAUD (procuration à Mme Dominique GUYONNET), M. Martial FIAT (procuration à Mme Dominique MOSNIER), Mme Annie PERRET (procuration à M. Roland GASPARDINI).

Mme Cécile DAZARNAUD BADEL était secrétaire de séance.

Remarques sur le compte rendu de la réunion du 30 Juin :

Rythmes Scolaires : Ajouter la phrase : « L'inscription aux TAP est valable pour la période entre deux vacances scolaire ».

Tarifs garderie périscolaire : Rectifier : « Tarif à la séance et non tarif horaire ».

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU CHEMIN DU VIEUX PAVE

Le dossier de consultation des entreprises a été présenté par Mme VERANHERY, maître d'œuvre, pour la réalisation des travaux estimés à 406 874 € HT. Le marché est constitué d'une seule et unique tranche en trois phases annuelles. Les travaux sont répartis en 2 lots (Maçonnerie et Electricité). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier selon la procédure des marchés adaptés en autorisant Madame le Maire à lancer la consultation. Des subventions seront sollicitées auprès de différents organismes et l'inscription de ce lieu au patrimoine de l'Isère.

EXPLOITATION DE SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à l'appel d'offres publié pour la passation d'un marché à procédure adaptée concernant l'exploitation de service de transport public routier de personnes créé à titre principal à l'attention des élèves des classes maternelles et élémentaires, dont l'organisation relève de la compétence de la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché à passer avec la Société Les Courriers Rhodaniens 07 – ST PERAY dont le montant s'élève à 18748,80 € HT.

EXTENSION GROUPE SCOLAIRE

Les travaux se terminent et les locaux pourront être utilisés à la rentrée scolaire.

Dans le cadre de sa délégation, Mme le Maire fait part de la signature des avenants aux travaux suivants :

Avenant n° 2 – Entreprise JULLIEN (fourniture et pose de ventouses sur porte double de l'étage) pour un montant de 285 € HT,

Avenant n° 1 – Entreprise REYNAUD (câblage et raccordement porte coupe-feu et VMC , câblages téléphoniques) pour un montant de 2 471 € HT,

Avenant n° 1 – Entreprise NTB (reprise de façade sur le pignon mitoyen côté sud) pour un montant de 850 € HT.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite à la proposition faite par délibération du Conseil Municipal en date du 23 Avril 2014, Monsieur le Directeur Départemental des Finances publiques a nommé les membres suivants :

Commissaires titulaires :

M. Daniel GRENOUILLER
M. Alain JOURDAN
Mme Andrée BADEL
Mme Marianne POYET
Mme Monique DURAND
M. Jean-Marc JURY

Commissaires suppléants

M. Fabrice DEZUTTER
M. Bruno RIVOIRE
Mme Geneviève LOUVEAU
Mme M. Thérèse MAISONNEUVE
Mme Martine VITTOZ
M. Jacques JOURDAN

COMMISSION ENVIRONNEMENT

M. PELLET donne le compte-rendu de la réunion du 11 Juillet. La commission propose qu'un marché aux fleurs soit organisé en Mai. Le Comité des Fêtes sera sollicité pour l'organisation de cette journée.

PERSONNEL COMMUNAL - POSTE « CUISINIER »

Un appel à candidature a été lancé.

70^{ème} ANNIVERSAIRE « COUP DE VAUGRIS »

Une cérémonie aura lieu Mercredi 23 Juillet à 18 heures devant l'école de la gare, suivie d'un vin d'honneur.

CINE ETE : La séance aura lieu dans la cour de l'ancienne école du Village le Mercredi 6 Août (repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps).

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS :

Une cérémonie est prévue pour le Vendredi 26 Septembre à 18 h 30.

